Université

Le lambda

Laurentienne

Vol. 8 No. 9 SUDBURY, ONTARIO le mercredi 19 novembre 1969

Restructuration du système collégial

Charte de l'Université Laurentienne de Sudbury concernant les collèges

4 (1) (c) Collège universitaire

Créer un collège de l'Université, reconnu comme collège universitaire, à l'intérieur de la Faculté des Arts et des Sciences; ce collège offrira des cours, sauf en sciences religieuses, en anglais, en français vu dans les deux langues, cours qui pourraient, dans un certain avenir, être approuvés par la Faculté des Arts et des Sciences et obtenir l'assentiment du Sénat et du Conseil des Gouverneurs; l'Université acceptera de tels cours pour répondre partiellement aux exigences en vue de l'obtention d'un diplôme selon les mêmes conditions academiques prévalant si les cours étaient offerts à l'Université.

(d) Fédération des collèges confessionnels

Permettre aux universités ou aux collège professionels de se grouper en tant que collèges de la Faculté des Arts et des Sciences; ces universités ou collèges professionnels ont le droit d'offrir des cours en philosophie, en sciences religieuses et en d'autres matières; cours qui pourraient, dans un certain avenir, être approuvés par la Faculté des Arts et des Sciences et obtenir l'assentiment du Sénat et du Conseil des Gouverneurs; l'Université acceptera un tels cours pour répondre partiellement aux exigences en vue de l'obtention d'un diplôme selon les m êmes conditions académiques prévalant si les cours étaient offerts à l'Université.

Inscription des étudiants

Chaque étudiant non diplomé de la Faculté des Arts et des Sciences devra s'inscrire soit au Collège universitaire ou soit à un des collèges professionnels de la Faculté.

Procédure de l'Université confiée au Conseil des Gouverneurs

Tous les pouvoirs relatifs à l'Université qui, en vertu de cette charte, n'ont pas été accordés à n'importe quelle autre personne ni à un organisme sont conférés au Conseil des Gouverneurs, sous réserve des articles de cette Charte.

Amendements soumis en vue de modifier la Charte.

Fédération des collèges professionels

Fédération des collèges professionnels

Permettre aux universités ou aux collèges professionnels de se grouper avec l'Université; ces universités ou collèges professionnels ont le droit d'offrir des cours en philosophie, en sciences religieuses et en d'autres matières; cours qui pourraient dans un certain avenir, obtenir l'assentiment du Sénat et du Conseil des Gouverneurs; l'Université acceptera de tels cours pour répondre partiellement aux exigences en vue de l'obtention d'un diplôme selon les mêmes conditions academiques prévalant si les cours étaient offerts à l'Université ou dans un collège de l'Université.

Inscription des étudiants

Chaque étudiant non diplôme devra s'inscrire à un collège de l'Université ou à un collège confessionnel.

Procédure de l'Université confiée au Conseil du Gouverneurs

Tous les pouvoirs relatifs à l'Université et aux collèges de l'Université qui, en vertu de cette charte, n'ont pas été accordés à n'importe quelle autre personne ni à un organisme sont conférés au Conseil des Gouverneur sous réserve des articles de cette charte.

Ajouts proposés

Structure d'un collège de l'Université

Que la faculté de l'Université s'engage à devenir membres d'un collège de telle sorte que chaque collège ait au moins un membre de chaque département et de chaque école dans la masure du possible.

(b) Le Collège sera dirigé par un Conseil collégial.

(c) Le Conseil collégial se composera de:

i) le Directeur du Collège (Principal, Recteur);

ii) 5 membres élus par les membres du collège à l'intérieur de leur rauf;

iii) 5 membres élus par les étudiants du collège a l'intérieur de leur rauf;

iv) 2 membres élus par les diplomés du collège à l'intérieur de leur rauf;

v) 4 membres, représentant le grand public, élus le Conseil collégial;

vi) un maximum de 3 membres désignés par le Directeur du collège.

d) Chaque collège aura un mdirecteur (Principal, Recteur), un secrétaire Général, un Doyen des Etudiants et d'autres titulaires jugés nécessaires par le Conseil collégial.

Le Directeur du collège sera Président d'Assemblée et le Secrétaire général sera le Secrétaire du Conseil collégial.

Si, pour une raison ou pour une autre, un de ces postes est vacant, un comité du Conseil collégial sera trouvé a fin de désigner un nouveau titulaire au Conseil collégial. Si ce nouveau titulaire désigné est accepté par le Conseil collégial, ce dernier préviendra le Conseil des Gouverneurs de l'Université.

e) Le Directeur du collège sera en fonction pendant une période de temps n'excédant pas cinq ans Il pourra de nouveau occuper ce poste jour la durée d'un seul autre mandat

Le Secrétaire général, le Doyen des Etudiants et les autres titulaires du collège seront en fonction pendant une première période de temps n'exédant pas trois ans Ils pourront de nouveau occuper ce poste pour la durée de plusieurs autres mandats.

Les membres élus au Conseil (collégial seront en fontion pendant une prem iere période de temps de deux ans. Par la suite, ils pourront se présenter de nouveau, être réelus et occuper leur poste pour la durée d'un seul autre mandat d'un an. Après une période de trois années consécutives, un membre élu du Conseil collégial devra se retirer du Conseil jour une durée minimum d'un an; cette durée minimum d'un au écoulée, il pourra se présenter de nouveau et être réelu au Conseil.

f) Le collège aura son propre budget et gènera lui-même son budget.

g) Le collège fixera le nombre des inscriptions des étudiants à 500.

h)V Le collège aura juridictions disciplinaire et assumera la responsabilité de la conduite de ses étudiants en regard des questions verrant de l'intérieur ou du l'extérieur des édifices y compris les résidences occupées par le collège; dans tous les autres cas, l'Université aura juridiction disciplinaire pour tous étudiants inscrits.

i) Tous les cadeaux, legs, biens légués, bourses d'étude, octrois de toutes sortes donnée au collège seront gardés par l'Université et gères par le Conseil collégial.

LES PENSEES DE...

Quoi! il n'y a pas de Charte de l'Université Laurentienne. Serait-ce possible? Il n'y a qu'un "Charter", Pis cé mauditement dur à lire en français.

Signé: PTH

Bilinguisme à la Laurentienne

Michel G. Magnan

Le journal Le Lambda a rédigé un mémoire sur le bilinguisme à la Laurentienne. Le mémoire fut présenté au Conseil des Gouverneurs le 18 octobre, 1968. Ca fait un peu plus d'une année que le Conseil des Gouverneurs a ce mémoire entre les mains. Les recommandations du mémoire furent appuyées par les rédacteurs et les collaborateurs du Lambda. Il s'agissait de Messieurs: André Fallu, Paul Morisset, Etienne St-Aubin, Jean-Bernard Lafontaine, Bernard Thibodeau, Robert Deschênes et Pierre Germain. A noter que le mémoire en question fut présenté en français et en anglais. N'étant pas en mesure de juger ce que le Conseil des Gouverneurs a fait pour le bilinguisme depuis une année, je soulèverai simplement quelques points de ce mémoire en y apportant des commentaires si je le considère préférable.

Le mémoire souligne d'abord le fait quen selon l'annuaire de la Faculte des Arts et des Sciences de l'Université Laurentienne (1968-69, page 15), "l' Université a promis de sauvegarder et de favoriser les langues et cultures françaises et anglaises tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des salles de classe." Cette année, cette promesse est à la page 14 sous le titre "Sa mission culturelle".

Le mémoire fait mention de la déclaration du Rapport de la Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, page 90:

"En réalité la langue de la minorité officielle, dans ces régions, ne survit qu'au prix d'une farouche détermination des individus ou des groupes. Et malgré d'immenses sacrifices et des frustrations de la part des intéressés, le prix en est des institutions au rabais, qui les conduiront à l'assimilation linguistiques, si la situation n'est pas redressée rapidement "

On explique dans ce mémoire, que la présentation du mémoire par les étudiants francophones de la Laurentienne est dû à une certaine inquiétude d'une part par "la dimunition constante de la section française par rapport à la section anglaise" et d'autre part par "la fondation d'écoles professionnelles anglophones unilingues" et enfin par "le service unilingue anglais de plusieurs secteurs de l'administration".

Dans son mémoire à la commission Laurendeau-Dunton, l'association des étudiants de langue française du Nord de l'Ontario déclare qu'à la Laurentienne les comités composés d'étudiants anglophones et francophones délibèrent en anglais. Les étudiants français doivent toujours répéter en anglais ce qu'ils viennent de dire en français. Inévitablement, car les Anglais réagissent par des "what did you say? Le mémoire recommande donc en premier lieu que l'Anglais et le Français de la 13e année soient ajoutés aux conditions d'admission des étudiants à plein temps à l'Université Laurentienne.

Voilia donc le début du mémoire sur le bilinguisme à la Laurentienne qui officiellement, est une université bilingue. Je n'ai pas tellement l'impression qu'elle soit bilingue. Un jugement de ma part serait sans doute mal fondé puisque je ne suis ici que depuis le début de la présente année scolaire. Par contre, j'invite les lecteurs, qu'ils soient étudiants ou non, à démontrer qu'on s'efforce de présenter un caractère bilingue dans les différents sphères de la vie universitaire (à la Laurentienne), si c'est le cas. J'en serais fort reconnaissant. Je crois que Le Lambda accepterait volontiers des articles en faveur ou contre mes impressions qui sont, je crois, partagées par plusieurs étudiants francophones. Je m'abstiens de faire une déclaration catégorique à ce sujet, étant dans l'impossibilité de faire des comparaisons entre le bilinguisme avant et après la présentation de ce mémoire au Conseil des Gouverneurs. Il faut tout de même rendre hommages aux rédacteurs ou collaborateurs du Lambda 68-69, pour leurs dignes et louables efforts qui j'espère, ont amélioré et continueront d'améliorer le bilinguisme à la Laurentienne. Autre d'information, je me propose de commenter la suite de ce mémoire dans une des prochaines éditions du LAMBDA.

EDITO.

La vie étudiante est au point mort! Les informations se raréfient à la Laurentienne! Des commentaires semblables fusent d'un peu partout dans cette sacro-sainte institution qu'est la nôtre; et... dans toutes les langues: française, anglaise, franglaise, etc., Les plus exaspérés ne se payent même plus le luxe de parler, ils grognent! Mais dans quelle mesure sommes-nous intéressés de la voir vivre, bouger. se réveiller quoi!

Citons C.U.G: "L'université est aujourd'hui une multiversité, une conglomération de facultés, d'instituts, de centres de recherche et d'écoles professionnelles." *Nous sommes d'accord et nous croyons* sincèrement qu'une restructuration et une redistribution des pouvoirs s'imposent depuis longtemps. Saurons-nous combler ce retard que nous accusons vis-à-vis de la majorité des Universités de l'Amérique du Nord ou resterons-nous éternellement des marionnettes manipulés par les "puissances locales d'en Haut?"

LA SEMAINE DE PRISE DE CONSCIENCE (Awareness Week qui se tiendra du 24 au 29 novembre prochain nous offre l'occasion de nous autodéterminer! Il faut agir ou..."crever"! Alleluia ou...Requiescant in Pace!

La Rédaction



L'APMJOF annonce...

...les résultats du congrès tenu le 11, 12 et 13 octobre dernier. Voici le nouvel exécutif de l'Assemblée Provinciale des Mouvements de Jeunes de l' Ontario français pour l'année 1969/70:

Président: Jean-François Aubé (Timmins)
Vice-Président de l'intérieur: Réal Leroux (Casselman)
Vice Président de l'extérieur: Donald Obonsawin (Sudbury)
Trésorier: Roger Lepage (Vanier)

Le conseil provincial est formé de l'exécutif et de six directeurs régionaux, également élus lors du congrès ce sont:

Région de Hearst: Alain Gagnon
Région de Timmins: Luc Picard
Région de Sudbury : Michel Démoré
Sud-ouest ontarien: Lucien Gava
Sud-est ontarien: Gérard Délisle
Est ontarien: Diane Racine

Les buts de L'APMJOF, tels que définis par les délégués de 72 mouvements et conseils d'étudiants du congrès sont:

a) de promouvoir et susciter l'intéret de l'expression française par divers moyens culturels en plus d'offrir des services socio-culturels à l'intention des mouvements de jeunes de l'Ontario français;
b) d'établir des mécanismes d'échanges et de rencontres pour les personnes intéressées à la culture française
c) d'obtenir pour les mouvements de jeunes de l'Ontario français, membres de L'APMJOF, une représentation auprès des organismes et institutions, publics et privés;
d) de favoriser les communications entre les mouvements de jeunes de l'Ontario français.

Pour arriver à ces fins, L'APMJOF se propose des moyens d'action efficaces, entre autres:

a) l'animation sociale;
b) la diffusion culturelle;
c) conseiller et informer en matière d'organisation, de programmation et d'animation;
d) créer des liens avec les organismes locaux régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux capables de répondre aux aspirations de l'APMJOF'

L'APMJOF est organisme provincial, groupant les mouvements de jeunes de l'Ontario français et voué à leur promotion socio-culturelle. Son secrétariat est situé au 60, rue Boteler, à Ottawa.

Donald Obonsawin,
Vice-Président de l'extérieur.

Bill 63 : secondes plaines d'Abraham?

Le gouvernement de l'Union Nationale a proposé, il y a quelques temps, son fameux "bill 63" qui selon lui, règlerait le problème linguistique québécois. Parmi les quelques articles inclus dans ce projet de loi, j'en souligne deux:

1) ce bill 63 donnerait aux parents le droit de faire éduquer leurs enfants dans la langue de leur choix, soit le français ou l'anglais;

2) le bill serait également un effort pour élever le français au rang et au prestige de langue nationale du Québec.

Les étudiants anglophones, semble-t-il, graduent des écoles primaires, secondaires et universitaires avec une certaine connaissance de la langue française. M.Bertrand a laissé savoir, immédiatement après la lecture du bill, que le but de son gouvernement était de faire du français la "langue de travail au Québec".

Mais je vois mal son plan, je crois que les deux articles mentionnés ci-haut, se contredisent. Le gouvernement donne le droit aux parents d'envoyer les enfants dans les écoles de leur choix; mais on propose également que la langue française s'élève et devienne la "langue première", la langue de travail au Québec.

Voici d'apres moi la faiblesse et le paradoxe du projet de loi. Ce sont les Anglais, les Italiens, les Immigrants en général qui se lamentent pour obtenir des écoles anglaises; les Français, de leur côté, vont à leurs écoles françaises. Mais voici que maintenant, ne donne-t-on pas seulement des écoles aux Anglais, et par le fait même aux Immigrants, mais on permet à tous de fréquenter ces mêmes écoles anglaises. Alors ce bill ne conduit certainement pas les élèves anglais aux écoles françaises mais c'est le contraire qui se produit. C'est là provoquer l'accélération grave de l'assimilation.

Certaines gens pensent que les Anglais doivent avoir des écoles anglaises au Québec parce que les Franco-ontariens ont des écoles françaises en Ontario. Sûrement les Anglais doivent en avoir; c'est leur droit. Mais les Anglais et les immigrants devraient être obligés de fréquenter les écoles françaises et d'étudier le français. Encore ici, beaucoup vont dire que des étudiants anglophones fréquentent des écoles franco-ontariennes, mais il faut constater que la situation est très différente car il n'y a aucun danger de voir disparaître la langue anglaise en Onatario et encore moins au Canada; par contre, la situation de la langue française demeure dans un état précaire.

Ce bill 63 pourrait amener l'anglicisation de la population française du Québec car il ne fait rien pour promouvoir l'enseignement d'un meilleur français dans les écoles québécoises et canadiennes-françaises.

Encore plus, il ne fait rien pour empêcher les nombreuses injustices envers les Canadiens français qui ne peuvent pas parler leur langue maternelle au travail.

Ce principe d'égalité des langues sera fatal pour l'avenir de la nation canadienne-française; il conduira probablement à l'anglicisation éminente du peuple canadien-français. Le seul moyen de faire survivre la culture canadien-française au Canada, en dehors des foyers, c'est dans un Québec unilingue.

Robert Roy

CINE-CLUB

SILLAGES, (LE COUTEAU DANS L'EAU)
(Noz W Wodzie)

Polonais, 1962, 94 min. Drame psychologique réalisé par Roman Polanski avec Leon Niemczyk, Jolanta Umecka et Zygmunt Malanowicz.

Andrzej s'en va passer une journée sur l'eau avec sa femme Krystyna. En route, il recueille un jeune homme qui fait de l'auto-stop et l'invite à partager l'excursion. La morgue d'Andrzej et l'impertinence du passager font naître une nette rivalité entre les deux hommes. Si bien qu'au cours d'un algarade, l'inconnu tombe à l'eau et coule à pic. Affolé, Andrzej quitte le bateau à la nage. Le jeune homme, qui avait feint la noyade, réapparaît et Krystyna, écoeurée par son mari, se donne à lui. Quand elle le retrouvera, au matin, elle avouera à Andrzej la fin de l'aventure.

Ce premier long métrage d'un jeune réalisateur polonais manifeste une maîtrise remarquable du langage cinématographique. Dans un unique décor se développe une intrigue à trois personnages où l'on sent à d'infimes détails croître la tension. Les images d'une beauté constante, suggèrent plus qu'elles ne révèlent cette évolution. Les interprètes ont un jeu à la fois subtil et fort.

Appréciation morale: Le film peut faire réféchir sur certaines exigences de la vie conjugale. Un climat de sensualité et une infidélité passagère motivent de nettes réserves.

MERCREDI le 19 novembre, 1969
17 h 00 et 20 h 00
Auditorium de l'Ecole Normale.

Bourgeoise hypocrisie

L'instinct grégaire existe chez l'Homme comme chez le Singe, mais soumis à des tempéraments différents. En effet, je me souviens d'une froide journée d'hiver en France où un troupeau de porcs-épics s'étaient mis en groupe serré pour se garantir contre la gelée par leur propre chaleur. Mais tout aussitôt ils ressentirent les atteintes de leurs piquants, ce qui les fit s'éloigner les uns des autres. Quand le besoin de se chauffer les eut rapprochés de nouveau, le même inconvénient se renouvela, de façon qu'ils étaient de-ci de-là entre les deux souffrances jusqu'à ce qu'ils eussent fini par trouver une distance moyenne qui leur rendit la situation supportable.

Ainsi le besoin de société, né du vide et de la monotonie, pousse les hommes les uns vers les autres mais leurs nombreuses qualités et leurs propres défauts les dispersent de nouveau.

La distance moyenne qu'ils finissent par découvrir et à laquelle la vie en commun devient possible c'est la "politesse" et les "belles manières" constituées essentiellement d'une forte dose d'hypocrisie.

En Angleterre on crie à celui qui ne se tient pas à cette distance "KEEP YOUR DISTANCE" Par ce moyen le besoin de chauffage naturel n'est à la vérité satisfaisant qu'à moitié, mais en revanche on ne ressent pas la blessure des piquants. J'ignore si le "KEEP YOUR DISTANCE" est encore de mise en Angleterre, mais je sais d'autres lieux, où il suffirait à vous faire écharper.

Léandre PAGE

LE LAMBDA

LE LAMBDA est le journal officiel des étudiants francophones de l'université Laurentienne. Il est publié chaque semaine par les Publications LAMBDA, un organisme indépendant de l'Association Générale des étudiants de l'université Laurentienne. Les opinions exprimées sont celles de l'équipe du journal à moins d'indice contraire. Les lettres anonymes ne peuvent être imprimées. Tout de même un pseudonume est admissible.

Rédacteur en chef	Raymond Proulx
Rédacteur section Politique	Guy Bujold
Rédacteur section sociale	Richard Carrière
Rédacteur section culture	Marcel Lévesque
Rédacteur section sportive	Monique Mayer
Correction	G.Bélanger
Mise en page	C. Morin
	M. Lafrenière
	F. Ouellette
Agent d'information et manchettes	Paul Therrien
Photographie	Roger Régimbal
Echange de journaux universitaires	J. R. Turcotte
Agent de publicité	L. Chalifoux
Gérants d'affaires	Joey Libralesso
Secrétaire	Marguerite Groulx
Bureaux du LE LAMBDA:	Local L-222
673-8613	Edifice Parker

POEMES

inconnue

Pourquoi je vis?
Je vis pour entendre l'histoire
De ceux qui ont souffert   pour une cause
Et pour moi aujourd'hui.
Imiter leur gloire
Et suivre leur veille
Les faits pour elle
Encombrent des pages de l'Histoire
Et que c'est cher le prix de la liberté!

Liberté! Liberté!
Que c'est cher ton prix!
Beaucoup d'hommes se sont battus
Et sont morts...
Pour toi
Et beaucoup mourront
Pour toi
Nous voyons toujours l'Histoire se répéter
Beaucoup de sang a été dépensé et sera dépensé pour toi.

C'est regrettable
C'est triste
Liberté! ...regarde la veuve inconsalable
Liberté! je vis pour toi
Mais j'ai peur parce que
Je vois ton nom écrit avec le sang
Sur les tombeaux des hommes qui sont tombés
Dans les ruines des villes qui sont tombés
Liberté! liberté! tu es chère.

"Liberté! liberté! liberté!"
Chantent les jeunes étudiants
Mais la plupart ne savent pas
Ce que tu es - liberté
Liberté, tu es la vie
Les étudiants ne savent pas qu'avec la liberté
On doit accepter les responsabilités
Oui ... les responsabilités ...
Jeunes rebelles.

Dans le ciel on voit les oiseaux
Ils semblent libres
Mais sont-ils vraiment libres?
Non, je crois...
Ils ne sont pas libérés du chasseur
Qui tire sur eux à coups de fusil
Liberté, où es-tu?
Existes-tu? je crois que
Le monde te perd
Qu'en penses-tu?

"Silence!"
J'entends ton nom dans l'obscurité
Est-ce ton nom que j-entends?
Oui ... Oui ... oui ...
C'est ton nom qu'ils chantent
"Ecoute!"
"Liberté! Liberté!" chantent les nègres des Etats-Unis.
"Liberté! Liberté!" chantent les Québéquois
Mais les voix sont déchirantes et brisées.

Liberté! Liberté!
Fais-moi voir ton visage!
Tu es pâle ... pauvre fugitive
Qu'as-tu dit?
Oui ... oui ...
Tu as compris
Tous t le monde se bat pour toi - l'inconnue
Liberté, je vis pour oi toi.

Liberté, tu es la vie.

Fernanda Bacciaglia

Pseudonyme: Une observatrice.

amitié

Anneau de l'amitié sincère
Lien sacré de toute la vie!
Face aux joies l'âme est ravie
De pouvoir dire, ô cher ami...

Dans les ténèbres, les misères,
L'amour déçu, l'échec subi,
Le coeur lourd de cette vie
Peut dire encore, ô cher ami...

La vie sur terre est éphémère
Les joies, les peines, tout s'enfuit
Mais l'amitié toujours survit
Pour pouvoir dire: mon grand ami!

R.L.



l'hirondelle

L'hirondelle ne volera pls plus!
Car dans le silence noir, est perdu son chant,
Et ses ailes, sous le bleu du firmament,
Se sont repliées sur un corps, froid de sang.
L'hirondelle ne volera plus!

Et hier seulement, tu t'élançais
Par un vol gracieux, vers l'horizon trompeur.
Au-dessus du clocher, coulant ton bonheur,
Doucement tu planais, mais ton vol enchanteur
Légèrement vers les nues t'emportait.

Le matin un rayon de soleil
A ma fenêtre, t'apportait toute joyeuse
Gazouiller les joies d'une journée heureuse.
Et fière de tes secrets, tu perchais rêveuse,
Sur une branche au coucher du soleil.

La joie, sous le pommier en fleur,
De surprendre un doux baiser entre amoureux,
Tu les aimais ces deux êtres si heureux!
Et leurs sourires, le bonher bonheur dans leurs yeux
Etaient pour ton chant, le merci du coeur.

Tuétais l'innocente si pure,
Que le méchant regarde avec envie,
Un soir caché par le voile de la nuit,
Un jen jeune, jaloux de la joie dans ta vie,
Te l'a prise, d'une pierre dure.

L'hirondelle ne volera plus!
Son chant silencieux maintenant vit encore
Au coeur de ceux qui l'aimaient, mais son corps
Si chaud dans sa joie estivale, froid est mort.
Les larmes perlent sur les joues des amants!
Et moi je pleure d'un ami les restants.
L'innocente tuée au début du printemps
Car oui, mon coeur me l'a dit, et je l'ai cru.
L'hirondelle jamais ne volera plus!

R.L.

réflexion: hiver

J'ai fait un rêve--tu venais à travers les bois pour me voir.

Je me souviens des nuits toute seule, dans un pays des fées,
Quand tout était calme dans l'obscurité de la nuit.

Je me souviens d'un hiver blanc d'argent,
Des petites brance branches craquelaient dans le vent.
Et des égouttements des glaçons minces sur les toits glacés.

Je me souviens des étoiles et du ciel brillant comme la journée,
Mais la terre était toute dénudée.
Elle ne portait rien dans la nuit.

Je me souviens d'un brouillard de neige,
givre et blanc où tout s'était perdu.
Et quand le monde, grand et vaste
Est caché par le gel à la fenêtre
Une désespoir triste est plus grand au désert de la mer.

Je me souviens de voir de ma fenêtre seulement une chanson,
seulement un rêve.
Dans un tourbillon de taches bleu-grises,
Une brume bleu-grise, tu es venu à travers les bois pour me voir.

Je me souviens d'un vent qui, plea pleurant et gémissant,
Faisait bercer la maison et la forêt.
Tu m'étais si cher: toutes ces nuits.
Les nuits quand le vent chantait comme des choeurs.

Je me souviens d'un dernier adieu adouci
Par l'ultime caresse de femme.
Et comme des fantômes, les arbres blancs
Ont poussé 'hors de leurs limites comme pour saluer leurs adieux
A une nuit qui avait beaucoup vu.

C'est encore l'obscurité de la nuit que je crains.
Je me souviens de ces nuits, de ces jours et nuits.
T'en souviens-tu?

ANGELA PALLADINO'

qui répondra?

Qui répondra aux victimes innocentes,
A ces preuves réelles et sanglantes?
Qui répondra aux nations oppressées,
A ces soldats épuisés et blessés?
Qui?
Qui répondra aux questions de mon âme,
Aux désirs délaissés, étranglés?
Qui répondra aux idées en conflit,
Aux ombres d'injustice, d'apathie?
Qui?

M.L.

La Chronique Sportive

Hockey: les voyageurs

Léo Grzela

Que penser des Voyageurs cette année? L'entraîneur, M. Porter, affirmait que son équipe était meilleure que l'an dernier; mais jusqu'à maintenant *personne ne nous l'a prouvé!*

En fin de semaine les Voyageurs ont perdu la première rencontre au compte de 6 à 4 contre les Warriors de Waterloo. Dimanche, dans une deuxième rencontre les opposant à la même équipe, l'entraîneur et les joueurs ont su se débarasser d'une certaine nonchalance pour remporter la victoire 4 à 2.

Voici maintenant la fiche des Voyageurs aujourd'hui: 3 victoires, 3 défaites. Ils ont disputé en tout 6 joutes. Ce qui nous laisse douter que l'équipe connaîtra autant de succès que par *les années précédentes!*

Parlons maintenant de l'encouragement et du support manifesté par les étudiants. Je crois que l'assistance aux rencontres pourrait être doublée.

Le prochain match aura lieu le 23 novembre; si vous ne pouvez pas assister à la/rencontre, dites au moins une prière pour votre équipe, elle en aura besoin!

Deuxième saison de volleyball

Une deuxième saison de Volleyball

Connaissez-vous l'équipe de volley-ball des femmes qui représentera la Laurentienne cette année? Je vous la présente en commençant par les "vétérans": Valerie Chinn, Pat Ivoirn, Carmen Landry, Cheryl McLean, Janet Hawley, Maintenant, les recrues: Lynne Huffman, Roberta O'Donaghue, Pat Smith, Jeanne Sovais, Alexis Speck.

Nous entreprenons cette nouvelle saison avec beaucoup d'optimisme. Pat Pickard, l'entraîneur, est confiante que l'équipe se classera parmi les premières malgré l'absence, cette année, de trois vedettes. L'an dernier, l'équipe a accompli un excellent travail et s'est classée deuxième. Tous les joueurs espèrent répéter cet exploit.

13 parties sont au programme cette saison: 5 seront disputées à la Laurentienne. Et dès vendredi et samedi dernier, il y eût deux rencontres, l'une contre Waterloo Lutheran. Onze équipes universitaires participeront aux compétitions.

Deux voyages sont prévus cette année, en plus des joutes régulières, l'un à Waterloo, l'autre à Montréal. Les 16e & 17 janvier prochain , Waterloo organise un "international invitational" dont fera partie la Laurentienne. Au mois de février, à Montréal, auront lieu les finales en vue du championnat inter-universitaire. L'équipe participera à ce tournoi. Bonne chance à l'entraîneur et à toute l'équipe.

Bienvenues à celles qui seraient intéressées au Volleyball et sachons supporter notre équipe!

Monique Mayer

Vive la reine! Vive les morts !

Presqu'un illogisme n'est-ce pas? .Oui, encore une fois nous voyons la ville de Sudbury créer un précédent qui fera l'objet de nos critiques. L'évènement en cause, est le choix d'une reine des coquelicots. Rien ne pourrait être plus ironique que celà. Sous prétexte de vouloir donner à la société une image plus juste de la jeunesse contemporaine, on a choisi parmi la gent estudiantine une jeune fille qui irait déposer une couronne de fleurs au cénotaphe le 11 novembre. De plus cette beauté représentera les adolescents de Sudbury à divers évènements organisés par les anciens combattants du Canada durant l'année à venir.

Remarquez bien que nous n'avons aucun objection à ce que l'on choisisse une reine de la jeunesse de Sudbury, mais que l'on ne le fasse pas sous l'étiquette ou l'égide de la journée du souvenir. Un tel geste à notre avis donne l'exemple d'un très mauvais goût. La journée du souvenir établie jadis pour commémorer l'esprit chevaleresque et la bravoure des soldats canadiens, n'est plus l'occasion donnée à la jeunesse de se souvenir des journées de Vichy ou de la prise de la Normandie, mais un prétexte à exhibition.

Si c'est dès lors le but des organisateurs de cette stupidité de donner la chance aux étudiants de participer aux manifesiations de "l'establishment", il faut donc conclure qu'ils ont échoué. La journée du souvenir, consacrée à la mémoire des anciens combattants est un signe sensible de notre affection et notre reconnaissance envers ces hommes de taille. Conservons cette belle tradition, mais ne la faussons pas inutilement par une danse où l'on choisit une reine des coquelicots. Qui sait, un jour verrons-nous peut-être un orchestre juché sur les marches du monument des morts avec un groupe qui ferait la ronde au son de la musique. Chacun de nos chers membres de "l'establishment" n'aurait alors qu'une chose à faire entretemps, grincer des dents et d'élever leurs regards vers le ciel et proclamer à haute voix: Mea culpa! Mea culpa! Mea maxima culpa!

Paul Therrien

Sociologie un humanisme

Denise Dallaire

Qui n'a pas encore découvert la signification d'un humanisme se soit de la chercher chez Jean Duvignaud, dans Introduction à la Sociologie. J'y ai trouvé moi-même une définition très satisfaisante et je m'empresse de vous la communiquer. Voici donc quelques extraits de Duvignaud concernant la sociologie comme humanisme.

"Il n'est pas raisonnable de *demander à une Science*, de définir un humanisme. Mais la sociologie n'est pas seulement une science. Plus précisément, les raisons que l'on donnait autrefois pour lui interdire l'accès aux sciences sont exactement celles qui, aujourd'hui, lui permettent de déborder son cadre...

Or, si l'humanisme a un sens, il est d'ouvrir à l'homme des possibilités exaltantes en lui montrant aussi les chances réelles d'intervention dont il dispose s'il veut s'emparer collectivement de ces possibilités de plénitude.

L'humanisme n'est pas, comme on le croit trop souvent, une simple définition morale de l'homme et de sa capacité à établir un régime raisonnable entre les contemporains d'une même époque. Ce fut peut-être le cas au temps où le stoïcisme gouverne le monde par le truchement d'un empe*reur romain* philosophe, mais cela a perdu, sous cette forme du moins, une partie de son sens. Pas plus qu'il ne s'agit d'un élargissement du sens de "l'homme cultivé" ou de "l'honnête homme" - ce dernier devenant le modèle universalisable qu'on tente d'imposer à la société tout entière, ou de suggérer à certains individus privilégiés.

Il semble que la signification d'un humanisme (indépendamment de ses contenus provisoires) réside entièrement dans le désir de formuler l'étendue des possibilités d'expérience et de plénitude accordées à l'homme et que, de ce fait, cette définition reste attachée aux modèles "culturels", aux symboles qui définissent telle ou telle société à tel ou tel moment de son développement. Mais une telle définition a toujours tenté de déborder les normes imposées ou suggérées par la tradition, dans la mesure où les grandes définitions de l'humanisme sont toujours contemporaines des changements de structure sociale.

Nous voulons dire que les grands efforts pour affirmer un humanisme - *définition du rôle* de l'homme sur-terre et au niveau de son expérience possible et réelle - sont tous liés à des périodes de rupture.

En ce cas, l'humanisme devient une tentative presque grandiose pour définir le sens de l'existence à partir d'une image problématique de la personne, pour figurer une quantité presque infinie d'expérience nouvelle par une représentation du sujet humain dans le cosmos.

Si notre temps éprouve une certaine difficulté à définir un humanisme, si chaque effort en ce sens se heurte à la "mauvaise foi", la "mystification" ou "l'absurde," c'est que le relativisme et la diversité des situations réelles rendent toute démarche de ce genre périlleuse.

A ces formes du désarroi contemporain ou de la détresse intellectuelle, la critique radicale que propose la sociologie peut apporter une cure efficace. Parce qu'il s'agit d'une analyse radicale de tous les aspects de la vie collective qui ne prétend pas légiférer sur le contenu des expériences ni imposer une hiérarchie des groupements ou des valeurs.

Atteindre ce niveau de la réflexion où l'on perçoit plus nettement à la fois la complexité de la trame de l'existence collective et le sujet vivant de cet entrelacement de situations, la liberté créatrice, tour à tour tumultueusement spontaneé et compendieusement manifeste, n'est pas aboutir à un nihilisme, mais déboucher sur une perspective humaniste.

La philosophie n'est plus en mesure de fonder un humanisme réel, sinon verbalement. Et la sociologie semble offrir un domaine d'analyse et de compréhension dont l'horizon paraît être celui d'un humanisme qui respecte la variété, la relativité et l'infinité des situations où l'homme d'aujourd'hui est engagé.

L'homme, pour le sociologue, est toujours une expérience infinie à conquérir. C'est par là que la sociologie peut prétendre à définir un jour un humanisme".

Manque de fierté

Le Canadien français d'autrefois aimait glorifier ses ancêtres. Les seigneuries de son pays revivaient sous le régime français. Il parlait de bravoure, de courage, de fierté, de noblesse. Pourquoi cette glorification? C'est simple.

Cette gloire qu'il avait connue, cette fierté qu'il avait tant fait valoir n'existaient plus. Le Canadien n'était plus! Plusieurs craignaient de parler français.! D'autres avaient honte de s'adresser au public en leur langue maternelle. D'autres encore croyaient qu'il fallait devenir bilingues. Mais certains conservèrent leur fierté. Le courage persévéra et la langue demeura jusqu'à nos jours. Elle existe encore, mais la pratiquerons-nous dans dix ans?!

Si nous examinons l'annuaire de notre université, nous verrons où nous en sommes. Le Canadien français doit se limiter à l'étude des langues, de l'histoire, de la philosophie et des sciences religieuses. S'il veut devenir commerçant, scientifique, ingénieur ou autres, alors, qu'il soit bilingue! Si c'est le cas aujourd-hui, saurons-nous encore ce que veut dire le mot "Français' en l'an 2000? Voyons ce qui pourrait se produire à cette époque.

Peter et James, étudiants en langues anciennes, on besoin hd'une bibliographie dm. auteurs. L
d'une bibliographie d'auteurs Leur travail doit être terminé pour la semaine prochaine. Peter consulte donc l'ordinateur. Il imprime sur carte ce qui lui est nécessaire, puis glisse la carte dans la machine et attend. Voici l'information: "All reference to the French canadian language will be found in the reserve section of the library."

Le canadien français sera-t-il donc enfermé dans une série de volumes? Pourrons-nous continuer à vivre notre vie avec nos idées et nos moeurs? A nous de décider! "Banissons le Canadien français ou reprenons notre fierté!"

Marcel Lévesque

Le groupe

L'esprit de la Montée '68s'est prolongé l'an passé grâce à l'initiative d'un groupe de discussions qui, ayant résolu de vivre concrètement le thème du "rôle de l'ét idiant dans la société", entreprit de mettre sur pied une cellule d'action sociale.

C'est en collaboration avec les Petites Soeurs de l'Assomption qu'une vingtaine d'étudiants s'offrirent pour aider certains enfants qui érouvaient des difficultés scolaires. Après quelques rencontres où les Petites Soeurs nous renseignèrent sur la situation présente de chaque famille, les problèmes qu'elle envisageait et surtout les aptitudes et l'état affectif des enfants avec qui nous travaillerions, on s'engagea à se rendre dans une famille en particulier à chaque semaine. Par la suite, on se réunit une fois par mois afin de partager avec les autres nos impressions, nos méthodes de travail, etc.., Ce fut pour tous une véritable expérience humaine qui devint d'autant plus enrichissante selon l'intéret et la persévérance qu'on lui accorda.

Cette année, le dynamisme de ce groupe se poursuit: en plus du travail dans les familles, on tentera la même expérience avec des jeunes de 10 à 14 ans, mais dans ce cas-ci, plutôt sous forme de divertissement, de rencontre, d'animation sociale.

Si vous voulez accomplir quelque chose, si vous avez de l'amitieé à offrir, il suffit de communiquer avec Claude Labine au numéro de téléphone suivant: 983-4071 ou de rencontrer le Père G. Garand.

Louise Thibault

CARRIÈRES
EN
METEOROLOGIE

MINISTERE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE LA METEOROLOGIE

BACCALAURERAT AVEC MENTION OU SPECIALISATION EN
PHYSIQUE ET MATHEMATIQUES
PHYSIQUE
TECHNOPHYSIQUE
DIPLOME GENERAL DE SCIENCES
PLUS
PHYSIQUE ET MATHEMATIQUES

ENTREVUES À L'UNIVERSITÉ
LE 28 NOVEMBRE 1969

VOTRE BUREAU DE PLACEMENT VOUS DONNERA TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE..


Fonction publique du Canada